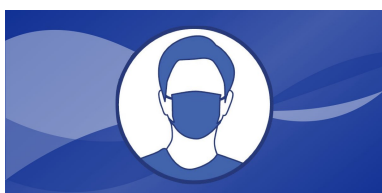


<https://eps.ac-normandie.fr/spip.php?article1970>



Septembre 2022. Règles sanitaires à respecter à partir du 1 Septembre 2022

- Pilotage -



Date de mise en ligne : jeudi 1er septembre 2022

Date de parution : 1 av. J.C.

Copyright © Éducation Physique et Sportive - Académie de Normandie - Tous
droits réservés

*Protocole sanitaire des écoles et établissements scolaires - Année scolaire 202-2023 :

Niveau Socle à partir du Jeudi 1 Septembre.

	Niveau 0	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en toute normalité • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en toute normalité • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en toute normalité • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en toute normalité • Cours en présentiel au collège • Application au lycée selon le contexte local
Protocoles sanitaires	<ul style="list-style-type: none"> • Recommandations générales des autorités de santé et de la Prévention • Port du masque obligatoire dans les lieux publics et dans les lieux d'enseignement • Pas de limitation de rassemblement • Limitation des contacts sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des mesures d'atténuation et de brisage des chaînes • Port du masque obligatoire dans les lieux publics et dans les lieux d'enseignement • Pas de limitation de rassemblement • Limitation des contacts sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des mesures d'atténuation et de brisage des chaînes • Port du masque obligatoire dans les lieux publics et dans les lieux d'enseignement • Pas de limitation de rassemblement • Limitation des contacts sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des mesures d'atténuation et de brisage des chaînes • Port du masque obligatoire dans les lieux publics et dans les lieux d'enseignement • Pas de limitation de rassemblement • Limitation des contacts sociaux
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de restriction 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de restriction 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en toute normalité 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en toute normalité
Protocoles de contact-tracing	Pour tous les niveaux, application des règles définies par les autorités sanitaires.			

Pour l'EPS

niveau SOCLE : Aucune restriction

Les IA IPR EPS

Sophie GARNIER - Pascal KOGUT - Joffrey MÉNAGÉ - Sophie LOSFELD - Éric OTTAVIANO